

JANICK MAGNE, CONSEILLERE CONSULAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION DU JAPON



Née en 1952, Janick Magne grandit au sein d'une famille modeste qui a toujours été impliquée dans la défense de la justice sociale. Elle fit des études de russe, d'histoire de l'art, de linguistique appliquée puis un D.E.A. d'études africaines à l'Institut des Sciences politiques de Bordeaux. Elle passa un an en Russie en 1977 où elle rencontra un Japonais qui allait devenir son mari et elle s'installa avec lui à Tokyo en 1978.

Au Japon, Janick Magne fut titularisée en contrat local dans une grande université privée de Tokyo dans laquelle elle travaille depuis 33 ans en tant que professeur de Français Langue Etrangère. Elle a également collaboré à la rédaction de plusieurs livres et manuels, et enseigné dans d'autres établissements au Japon. Mais, elle est surtout connue pour sa participation régulière à des émissions de radio et de télévision consacrées à l'enseignement du français.

En parallèle de ses activités professionnelles, Janick a présidé l'Association des Familles Franco-Japonaises au Japon dont elle est membre depuis les années 1980, ayant elle-même des enfants binationaux. Impliquée en politique au sein d'EELV, elle fut la candidate du parti aux législatives pour la 11ème circonscription des Français de l'étranger en 2012.

Seconde sur la liste Solidaires au Japon menée par Matthieu Séguéla qui obtint un siège, elle a exercé le mandat de conseillère consulaire de juin 2015 à juillet 2016.

Pourquoi vous êtes-vous engagée dans les élections consulaires?

D'abord avec l'idée de service à mes concitoyens, dans la ligne de mon engagement associatif de longue date au Japon, au sein notamment de l'Association des Familles Franco-Japonaises au Japon (AFFJJ) et de Français du Monde-Tokyo. Mais aussi dans la continuation logique de mon engagement politique pour la protection de l'environnement au sein d'Europe Ecologie Les Verts depuis 2011. C'était aussi une évidence de répondre aux attentes des nombreux Français du Japon qui avaient voté pour moi aux législatives de 2012 (j'avais obtenu près de 18% des voix au Japon alors que j'étais toute nouvelle en politique).

De plus, à l'occasion des élections consulaires, avec des amis militants associatifs et politiques locaux, nous avons réussi à monter une liste commune qui reflétait notre volonté sincère de partager démocratiquement cette expérience. Nous l'avons appelée Solidaires au Japon. Concrètement, ça consiste à devenir conseiller à tour de rôle : 6 conseillers consulaires en 6 ans. Je suis la 2ème et vais laisser ma place au suivant de liste à la fin du mois de juillet. Nous sommes, je crois, les seuls au monde à avoir tenté cette expérience, que je trouve extrêmement positive. L'une d'entre nous est d'ailleurs basée à Kyoto, dans le Japon de l'Ouest, ce qui permettra lorsque viendra son tour d'équilibrer la représentation des Français vivant au Japon, habituellement très centrée sur Tokyo.



L'équipe Solidaires au Japon : de gauche à droite, avec leur numéro d'ordre dans le mandat de 6 ans : François Roussel (N°5), Anne Gonon (N°4), Matthieu Séguéla (N°1), Janick Magne (N°2), Alexandre Joly (N°3), Florence Costa (N°6).

Quelle est votre vision du rôle de conseiller consulaire et comment améliorer ses moyens d'actions?

Nous avons un peu essuyé les plâtres dans la mesure où le rôle du conseiller consulaire était entièrement à construire et qu'il nous revient d'y mettre ce que nous voulons ! Globalement, nous avons à Tokyo été avantagés par la présence d'une équipe consulaire agréable, soucieuse de bien communiquer, avec laquelle il a été facile de collaborer. Mais je pense que nous, les conseillers, donnons souvent aux administratifs en poste l'impression de vouloir marcher un peu dans leur jardin secret, de vouloir les doubler ou leur voler certaines de leurs prérogatives. Ce n'est évidemment pas notre but, mais trouver le juste équilibre entre le travail des administratifs en poste dans une ambassade ou dans un consulat pour une période limitée et qui construisent pas à pas leur carrière, d'une part, et le travail d'élus de terrain issus du monde politique et associatif que sont les conseillers consulaires, d'autre part, n'est pas une mince affaire. Je crois que ça peut se passer merveilleusement bien mais aussi évoluer potentiellement d'une manière catastrophique.

Ce qui ressort de ces deux premières années de conseil, d'abord avec mon prédécesseur Matthieu Séguéla, ensuite avec moi, c'est le besoin de communiquer et l'intense soif d'informations de nos compatriotes installés ici. C'est bien sûr globalement la même chose partout, avec des spécificités locales. Même avec les réseaux sociaux et malgré un accès aux informations a priori instantané grâce à une pléthore de sites en ligne, les questions, les doutes, les demandes de précisions, les cas particuliers sont légion ! Nous jouons donc un rôle majeur à ce niveau. Et puis, les situations sont souvent complexes, les Français de l'étranger sont pour environ 50% d'entre eux des binationaux, avec des parcours professionnels et des parcours de vie qui les mènent de plus en plus d'un pays à un autre, d'un continent à un autre. La contribution des conseillers consulaires à l'information du plus grand nombre est tout simplement vitale.

Mais notre rôle est aussi politique, dans le sens où nous essayons par exemple de préserver des structures comme le conseil pour l'emploi et la formation professionnelle dont une





Célébration du premier anniversaire de la Fondation d'OLES Japon le 11 mars 2016. A gauche : quatre membres du bureau de l'OLES-Japon (secrétaire, vice-président, trésorière et le Yves Alemany, aux côtés du conseiller consulaire T.Consigny. A droite : Janick Magne entourée du consul J-J Pothier et du vice-consul C.Faiche.

majorité de diplomates ont signé l'arrêt de mort alors que le ministère de tutelle souhaite le voir poursuivre ses activités. Il faut donc repenser cette activité et en débattre avec les divers acteurs. C'est un énorme travail, les résistances sont fortes.

Dans le cas du Japon, la première année du conseil consulaire a été marquée par la mise en place d'un OLES (Organisme local d'entraide et de solidarité) à laquelle les conseillers consulaires ont, aux côtés des associations et de notre consul, énormément contribué. L'accouchement a été laborieux, mais c'est aujourd'hui un beau succès.

Je pense que les conseillers consulaires doivent être associés au plus grand nombre possible d'activités en liaison avec les équipes consulaires et l'ambassade et continuer à faire le lien entre les élus des Français de l'étranger en France (députés, sénateurs) et les électeurs sur place, au Japon et ailleurs.

Quelles sont, selon vous les principales probématiques rencontrées par les français de votre circonscription et comment le pouvoir politique pourrait y répondre?

L'accès à l'enseignement français reste une exigence primordiale. Beaucoup a été fait, et c'est vrai que nous bénéficions dans la capitale japonaise d'un très bel établissement scolaire, le Lycée Français International de Tokyo, ainsi que, pour le Japon de l'Ouest, du Lycée français de Kyoto, homologué par l'AEFE. Les effectifs sont en constante progression mais nous aimerions qu'un plus grand nombre de familles encore puissent y accéder avec l'assurance qu'elles seront en mesure de payer les frais d'écolage sur toute la durée de la scolarité de leurs enfants. Cela répond à un choix politique qui va d'ailleurs de pair avec la défense de la langue française dans les Instituts Français et les Alliances françaises. Il en va du rayonnement

de la langue française et de l'éducation à la française dans le monde entier. Ce sont des outils culturels de premier plan et c'est la garantie à long terme que d'autres Français pourront venir s'établir au Japon sans crainte de priver leurs enfants de ce formidable outil qu'est l'éducation bilingue et biculturelle.

D'une façon globale, l'aide au retour doit être encore simplifiée et son accès facilité. Les 50 propositions d'Hélène Conway-Mouret pour faciliter le retour des Français de l'étranger est une étape inappréciable qui fera date et dont les premiers effets positifs se font déjà sentir. Il faut continuer dans cette voie. L'accès à la Sécurité sociale pour les Français qui n'ont pas cotisé à la CFE doit être facilité et accéléré afin de leur permettre de retrouver toute leur place dans la société française à leur retour au pays.

J'ose espérer que les prochains gouvernements n'abandonneront pas ce dossier.

Pour finir, une petite anecdote sur la vue de français installés au Japon?

Je dirais que grâce à la création de l'OLES-Japon (Organisme local d'entraide et de solidarité), des Français qui n'avaient jamais songé à collaborer de près ou de loin ont appris à travailler ensemble, à s'estimer, et à faire du bon boulot. 15 associations ont fondé l'OLES, et parmi elles, les deux grandes associations reconnues d'utilité publique : l'UFE et Français du Monde-adfe, qui ne se côtoyaient guère avant. Eh bien, au Japon, ça s'est fait !



J Magne se rend régulièrement dans la zone interdite et dans le département de Fukushima pour enquêter, mesurer la radioactivité, rencontrer des réfugiés et des ONG et témoigner de la situation.

En parallèle, la Caravane Bon Appétit qui, depuis 2011, va délivrer des repas aux réfugiés du Tohoku, la région qui a été touchée par la triple catastrophe du séisme du 11 mars 2011, du tsunami et de l'accident nucléaire de Fukushima, regroupe également des bénévoles de tous bords - et d'abord de formidables cuisiniers -, qui œuvrent ensemble pour mettre un peu de baume au cœur des personnes déplacées. C'est beau ; je trouve qu'on s'en trouve grand ; et j'aimerais à mon modeste niveau contribuer à préserver cet esprit.

Merci à vous pour cette opportunité de parler de mon mandat d'élue et de mes activités dans mon pays d'adoption, le Japon. Pour ma part, je suis vraiment heureux d'avoir pu connaître la vie au Japon à cette période et de voir ce pays qui grandit. C'est enivrant dans le bon sens du terme !

